



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 363-18

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage N° 300-07.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

- 1- Que lors d'une séance tenue le 3 juillet 2018, le Conseil de la municipalité de Labrecque a adopté le projet de règlement N° 363-18 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage N° 300-07 soit :
 - Ajouter une sous-classe d'infrastructure de grands réseaux (Xb) dans les zones Ac1 à Ac3 afin d'implanter les bassins d'épuration des eaux usées ;
- 2- Que ce projet de règlement vise plus spécifiquement les zones Ac1 à Ac3. Le territoire visé est illustré sur les plans de zonage disponibles pour des fins de consultation au bureau de la municipalité.
- 3- Que le projet de règlement N° 363-18 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire, notamment en ce qui concerne les usages autorisés.
- 4- Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 septembre à 19h00 à la salle du Conseil municipal. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets de règlements. Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera les projets de règlements et les conséquences de leur adoption.
- 5- Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Labrecque,
ce 12 septembre 2018.
Suzanne Couture
Secrétaire trésorière.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, Suzanne Couture, Directrice Générale, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi,
Suzanne Couture,
Directrice Générale et secrétaire-trésorière.
le 12 septembre 2018.